

LIVRET CANDIDAT

Sportif de Haut Niveau (SHN) Haut Niveau du Sport Scolaire (HNSS) Jeune Officiel du Sport scolaire (JOSS)

ÉPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE D'EPS ÉPREUVE D'ENTRETIEN ACADÉMIE DE TOULOUSE - SESSION 2020

Cette fiche a pour objet de vous expliquer de manière succincte les modalités de cette épreuve et de vous présenter quelques conseils de préparation.

L'épreuve est composée de deux parties.

- La partie réservée à la pratique sportive validée par votre statut : 16 points
- La partie entretien notée de 0 à 4 points et qui atteste des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique.

ATTENTION :

- Le candidat ABSENT à l'entretien aura zéro à l'ensemble de l'épreuve (sauf en cas de force majeure dûment justifiée).
- L'obtention de la note de l'option facultative est sous réserve d'avoir validé celle de l'épreuve obligatoire d'EPS.

Les candidats concernés sont les :

- * Sportifs de haut niveau (Elite, Sénior, Relève, Espoir, Collectif national) ou candidats conventionnés d'un centre de formation professionnel agréé Jeunesse et Sport ou ayant été conventionnés au moins un an durant les années de lycée.
- * Sportifs ou Jeunes officiels (arbitres) non listés mais en structure, ouvert uniquement aux candidats inscrits en pôle Espoir ou France durant l'année de terminale.
- * Haut niveau sportif scolaire et Jeune officiel (niveau national) du sport scolaire (UNSS ou UGSEL) ayant fait un podium à un championnat de France scolaire en classe de seconde et/ou de première et jusqu'au 31/12/2019.

1. Les textes : Référence institutionnelle

Circulaire n° 2012-093 du 08-06-2012

Circulaire n° 2015-066 du 16-06-2015 (B.O.E.N n° 17 du 23/04/2015) : Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation.

Arrêté du 07-07-2015 au Journal Officiel du 28-07-2015 : Baccalauréat professionnel. Création d'une unité facultative d'éducation physique et sportive.

2. L'entretien sur 4 points : Aide à la préparation

- L'entretien **ne peut excéder 20 minutes**. Il permet au jury d'apprécier les connaissances et les qualités de réflexion sur l'expérience personnelle.
- L'entretien s'appuie sur le dossier que chaque candidat remet le jour de l'épreuve lors de l'appel avec sa convocation et sa pièce d'identité.
- L'entretien questionne quatre champs de connaissances **selon votre profil** :

Champ 1 : Connaissance de l'activité et de sa pratique de haut niveau

Le sport fédéral, scolaire, amateur, professionnel : fonctionnement, évolutions, règlements...

Champ 2 : Facteur d'optimisation de la performance (ou de la mission d'arbitrage pour JO)

L'entraînement : qualités physiques, mental, planification, musculation, récupération...

Champ 3 : Effets de la pratique : (spécificité sport adapté)

Santé, hygiène de vie, suivi médical, échauffement, sécurité, dopage...

Champ 4 : Entretien à partir du dossier sportif

Palmarès, implication fédérale, scolaire ou associative, bilan et perspectives...

3. Document à renseigner pour l'épreuve

Les quatre rubriques du dossier (cf. modèle ci-joint) doivent être complétées de façon manuscrite ou en version numérique (deux pages au maximum en recto/verso).

LIVRET CANDIDAT

Sportif de Haut Niveau (SHN) Haut Niveau du Sport Scolaire (HNSS) Jeune Officiel du Sport scolaire (JOSS)

ÉPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE D'EPS ÉPREUVE D'ENTRETIEN ACADÉMIE DE TOULOUSE - SESSION 2020

Ce **DOSSIER SPORTIF** est à renseigner par le candidat SHN, HNSS ou JOSS :

- à faire valider par le cadre sportif responsable du suivi pour SHN.
- à remettre au président du jury le jour de la convocation en début d'épreuve, lors de l'appel.

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Établissement :

Spécialité sportive :

Fédération sportive :

Club :

Fédération scolaire : UNSS

UGSEL

1/ Palmarès sportif depuis l'entrée au lycée (diplômes obtenus et compétitions)

- Citer les résultats obtenus et/ou les performances réalisées en tant que compétiteur (les compétitions dirigées en tant qu'arbitre).
- Apport de cette expérience en termes de savoirs connaissances (idée de projection : qu'est-ce que j'ai appris ?)

2/ Préparation et entraînements

- Citer les modes de préparation, le nombre des entraînements et les spécificités de votre spécialité (ou profil).

3/ En dehors de la pratique personnelle, activités éventuellement menées au sein du club, du comité, de la fédération, d'un autre secteur associatif ou de l'association sportive de l'établissement

- Citer vos diverses implications autour de votre pratique/spécialité ou en dehors.

4/ Remarques personnelles sur le parcours vécu et propos libres

- Bilan sur cette expérience singulière (points forts/points faibles), perspectives pour l'après baccalauréat (en relation ou non avec ce vécu).

Pour SHN, HNSS, JOSS :

Date :

Le candidat

Prénom Nom

Signature